



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Réunion du :	Jeudi 11/12/2025
à :	18 h 50
Présidence : (01)	M. Cheron A.
Présents : (09)	MM. Belkacem S., Chapeau J., Le Meur F., Moussonne P., Beaudron E., Salmon S. (présent 15 minutes en début de séance), Kerezeon N. (présent 15 minutes en début de séance), Le Nestour B. (Teams jusqu'à 20h00), Le Hot J. (Teams),
Excusés : (01)	MM. Mace C.
Absent : (01)	M. Hillion Q

Le Président de la CDA ouvre la séance à 18h50 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Validation du dernier PV de CDA. OK pour tout le monde.

1) Intervention de Sébastien SALMON

Intervention rapide du président du district qui est attendu à la réunion du comité directeur. Il avait 3 points à évoquer avec la CDA :

- Une demande auprès du CDOS va être effectué par le district pour récompenser un arbitre. Le président du district a pensé à plusieurs noms et c'est Mr CHAPEAU Jonathan qui a été retenu. Sébastien SALMON demande la validation de la CDA. La CDA valide le nom de Mr CHAPEAU. Le Comité Directeur du district devra également valider Mr CHAPEAU lors de sa prochaine assemblée qui se tient ce soir afin de pouvoir proposer son nom au CDOS pour validation. La remise de cette récompense aura lieu en mars 2026.
- Le président a ensuite évoqué la demande d'augmentation des frais d'équipements émise par la CDA auprès du CD. Un sondage a été fait auprès des clubs et les retours sont favorables dans l'ensemble. Un bilan va être dressé et le président reviendra vers la CDA afin de leur dresser un bilan de ce sondage.
- Le président a un souci avec un arbitre. Passé déjà plusieurs fois en commission, un club a écrit car plusieurs fait de jeu et un comportement inapproprié de cet arbitre avec les dirigeants et joueurs de ce match ont fait dégoupiller ce match. Cet arbitre a déjà été observé par surprise cette saison et son observation est catastrophique. La CDA propose à Mr SALMON de retourner observer cet arbitre par surprise et de prendre une décision en fonction du rapport d'observation.

2) Point sur la convocation d'un arbitre

Cet arbitre n'a pas d'excuses pour ses absences injustifiées. Son club lui a dit qu'il manquait de sérieux et de rigueur une bonne leçon de moral lui a été faite par les membres présents. Les membres présents pensent qu'il a compris la leçon. La CDA remettra cet arbitre à la disposition de son club dès l'instant où il n'honorera pas sa désignation sans justificatif. Il pourra être désigner à partir du moment où il aura fini de purger sa suspension en cours (autrement dit mi-février). Un compte-rendu sera établi et un courrier sera envoyé à cet arbitre pour donner suite à cette convocation.

3) Effectifs, point sur les désignations

Catégories 1 : 17

Reste 4 arbitres à observer pour Antoine MASSIAS

Reste 4 arbitres à observer pour Romain BROUILLARD

Un arbitre s'est mis indisponible pour toute la saison (motif année sabbatique). Il fera partie des classements mais aura automatiquement 0 sur la note théorique et à son observation sur le terrain.

Catégories 2 : 14 pour 13 qualifiés
Reste 3 arbitres à observer pour Corentin MACE
Reste 3 arbitres à observer pour Maxence SAULNIER

Catégories 3 : 22
Promotionnelle D3-D2 : 8

Dans les 8 candidats promotionnels seul un arbitre a eu la moyenne au test théorique. La CDA se demande s'il doit être le seul à être observé pour pouvoir monter en D2. La CDA propose de repêcher les arbitres qui ont entre 40 et 45 au test pour pouvoir former une poule de réserviste. Trois arbitres seront donc observés également. Un mail sera envoyé à certains arbitres qui ont eu la moyenne au test pour savoir s'ils sont intéressés pour intégrer cette poule de réserviste.

Catégories assistants : 15 dont 13 qualifiés (catégories avec beaucoup d'indisponibilités)

Catégories Jeunes Arbitres de Ligue : 2

Catégories Jeunes Arbitres de District : 11

Catégories Arbitres Stagiaires : 10

Catégories Arbitres de Ligue : 9

102 arbitres qualifiés + 5 sans licences + 2 en cours de qualification + 2 arrêts + 1 arbitre rajouté (Mr MORJON dernière saison en 2019-2020). La CDA va lui envoyer le dossier médical et le questionnaire avec les 80 questions. Il devra être observé en D3 et faire le test théorique (une date lui sera proposée par la CDA) afin de voir son niveau et de savoir où le placer.

Pour les arbitres stagiaires, une info est remontée par certains clubs. Ils sont trop souvent sur leurs matchs sans tuteur ou sans accompagnateur ce qui crée un problème de sécurité pour eux. Fabrice LEMEUR et Jérémy LE HOT vont réfléchir à comment écrire un mail afin de sensibiliser les clubs.

4) Point sur la matinée de test théorique et son rattrapage

16 arbitres n'ont pas effectué le test.
5 n'ont pas justifiés et donc auront automatiquement une note de 0.
13 vont être reconvoqués à une date ultérieure proposée par la CDA afin de pour le repasser.
Sur les présents, seul 28 ont eu la moyenne ce qui est catastrophique.

5) Point sur les tests physiques ligue

Un arbitre a été validé et un arbitre a échoué.

6) Test physique district

Un mail va être envoyé par la CDA au club de Luisant afin de connaître les disponibilités de leurs installations un samedi matin au mois de février. Pour rappeler le club de Luisant s'était positionné

pour accueillir le test physique du 15/11 mais un peu tardivement.

7) FIA

Prochaine session FIA au mois de février 2026 à Maintenon. Les inscriptions sont ouvertes.

Un mail va être envoyé aux arbitres de catégories 1 afin de savoir qui souhaiterait passer la formation de formateur pour pouvoir aider à l'animation de la FIA.

8) Tour de table

Jérémy LE HOT : déception des résultats aux tests théoriques. Il propose la mise en place d'un stage obligatoire pour tous les arbitres.

Fabrice LEMEUR : FIA Futsal régionale le 24 janvier 2026 à Blois. Fabrice nous informe qu'il est le tuteur de Mathieu HILSENKOPF

Patrick MOUSSONNE : Quand aura lieu la deuxième session de formation des observateurs ? Une date va être proposée par Fabrice et Jérémy.

Éric BEAUDRON : Gros soucis sur les observateurs. Il n'y en a pas assez pour accompagner les jeunes et leur niveau est catastrophique.

Prochaine CDA Date : À définir.

Fermeture de séance par le président à 21 h 00.

Le secrétaire de séance

Jonathan CHAPEAU

Le Président

M. Alexandre CHERON

